Paiement échelonné accord en Word et PDF

Les pointillés sont des champs à compléter avec vos données.

Convention de paiement par acomptes

entre

_____ , _____ — ci-après « le créancier »

et

_____ , _____ — ci-après « le débiteur »

1. Créance

Le débiteur reconnaît devoir au créancier une créance résultant de _____ , d'un montant de CHF _____ .

2. Paiement par acomptes

La créance est acquittée en _____ acomptes de CHF _____ chacun. Le premier acompte est échu le _____ , les suivants le _____ des mois qui suivent.

3. Mode de paiement

Les paiements sont effectués sur le compte _____ , avec la référence _____ .

4. Demeure

Si un acompte n'est pas versé dans les 30 jours, le solde entier devient immédiatement exigible, sans rappel.

5. Effet sur la prescription

La présente convention vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 135 ch. 1 CO. Dès la signature, un nouveau délai court ; la dette étant reconnue dans un titre, ce nouveau délai est de dix ans selon l'art. 137 al. 2 CO.

_____ , _____

Le créancier

Le débiteur

Tous les modèles gratuitement sur **conviva-plus.ch**